

Conduites techniques des cultures – **juin 2023**

Fiche de conseil collectif

*La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.*

Numéro Agrément IFO 1762

## Binage du maïs semences avec un guidage RTK.

*Retour d'expériences de 3 années de pratique au GAEC du Champ Nollot à Fontaines.*

### Exploitation et Equipement

Le semis et le désherbage du maïs semence demeurent plus complexes qu'en maïs grain. L'implantation est réalisée en bande avec alternance de rangées de géniteurs mâles et de rangées de géniteurs femelles, semées à dates différentes. Les solutions de désherbage chimiques sont quant à elles plus restreintes, les lignées sont moins vigoureuses que les hybrides, la sélectivité s'avère généralement moins bonne.

Une réflexion sur l'investissement d'un équipement RTK pour faciliter les semis et les passages de bineuse s'est alors posée. A l'installation d'Alexandre DEDIEU, l'exploitation a fait le pas et s'est équipée d'un guidage RTK sur 2 des tracteurs en Mars 2020. Le volant est permuté d'un tracteur à l'autre, cette manipulation demande environ 30 minutes.

#### GAEC DU CHAMP NOLLOT

- **2 associés Régis TETU et Alexandre DEDIEU**
- **260 hectares de grandes cultures** : blé, orge d'hiver, colza, maïs grain, tournesol, soja et maïs semences (27ha).
- **Irrigation disponible** sur une partie des parcelles à FONTAINES et VIREY-LE-GRAND

#### Equipement et Montant de l'investissement :

- **Guidage RTK TRIMBLE** : antenne fixée sur le tracteur + 1 volant électrique démontable fixé sur la colonne de direction + abonnement 2 ans : **12 500 € HT**, équipement des faisceaux sur 1 des 2 tracteurs qui n'était pas précablé : **2 500 € HT**
- **Souscription à un nouvel abonnement de 3 ans à partir de la campagne 2021-2022** : **500 € HT/an**.

*Remarque : Le guidage RTK est aussi utilisé pour le travail du sol (déchaumage), le semis et les épandages d'engrais. Il n'est pas utilisé pour la pulvérisation.*

Le changement de volant entre les 2 tracteurs demande environ 30 minutes.

Pour assurer une précision à 2 cm indispensable pour un binage au plus proche du rang, il convient de biner dans le même sens que le semis, il peut y avoir une légère dérive si le semoir n'est pas parfaitement centré (d'une année sur l'autre, la trace ne varie pas de plus 2cm).



La bineuse est louée au GAEC des Presles à Buxy (à 20 km). C'est une bineuse classique CARRE 6 rangs (écartement 77,5 cm) comme le semoir.

Cette bineuse permet de biner les parcelles 2 fois dans la campagne : 55 ha au GAEC des Presles et 27 ha au GAEC du Champ Nollot.

Les surfaces travaillées correspondent au dimensionnement généralement recommandé, une bineuse 6 rangs peut biner sans trop de difficultés 80 ha de maïs.

La bineuse est équipée de 5 dents par inter-rang montées de socs patte d'oie, des disques permettent de butter la ligne de semis lors du 2<sup>ème</sup> passage. Le maïs semence peut selon les lignées avoir tendance à taller. Le buttage permet de limiter la croissance des talles et de limiter le temps de passage manuel consacré à la destruction de ces dernières. Le binage trouve un bel intérêt dans la conduite technique du maïs semences.



**Itinéraire technique mis en œuvre pour le désherbage du maïs semences :**

- Un passage herbicide en Post-semis pré-levée (CAMIX 2,5 L/ha).
- Un 1<sup>er</sup> passage de bineuse à 6 feuilles (à 4 km/h).
- Un 2<sup>e</sup> passage de bineuse pour un binage de l'inter-rang et le buttage de la ligne de semis (à 8 km/h).

**Bilan après 4 ans d'expérience**

Le guidage RTK est très fiable sans perte de signal sauf parfois en limite de bois. Le service de maintenance est très performant.

😊 Les avantages	☹️ Les limites
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une précision et un confort de travail pour le semis en alternance des lignées de maïs semences (<i>réalisé en 2 temps</i>) et pour le binage.</li> <li>• Pas de problème de précision, l'antenne est positionnée sur le toit, le paramétrage est facile pour les différents outils (semoir ou bineuse).</li> <li>• Bonne fiabilité du matériel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des coûts importants pour un service clé en main.</li> <li>• Une bineuse 6 rangs couvre maximum 80 ha.</li> <li>• Planéité des parcelles, la mise en œuvre peut-être plus complexe dans les parcelles avec dévers.</li> </ul>

Action réalisée dans le cadre du programme régional de recherche & expérimentation en grandes cultures des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté avec le soutien financier de



Crédit photographique : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Rédaction : Equipe Grandes Cultures - Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire - 59 rue du 19 mars 1962 – CS 70610 71010 MACON CEDEX - Tél. 06 75 35 25 23